

Services Techniques / Pôle Espaces Publics  
N/Réf. : SC/SR/VC/FD/25/AUT/021  
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE  
[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)  
Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'USEP de BOURGOIN JALLIEU- 16 Ter rue Victor Hugo –  
38300 BOURGOIN-JALLIEU représenté par M. LAURENT FAURE

A organiser une rencontre USEP avec des parcours de disc Golf dans le parc des Lilattes  
Le mercredi 5 février 2025 de 8h00 à 12h00

Le parc des Lilattes restera accessible et ouvert à tous.

Les activités devront se dérouler dans la partie Sud du Parc pour éviter les zones de jeune gazon.

L'organisateur prendra les précautions nécessaires pour qu'aucun lancé n'atteigne les allées piétonnes.

Les lieux devront être laissés propres à l'issue de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le mardi 20 janvier 2025

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts

